



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 4 JUILLET 2022**

Envoyé en préfecture le 06/07/2022
Reçu en préfecture le 06/07/2022
Affiché le - 8 JUIL. 2022
ID : 035-213503527-20220704-2022_07_084-DE

L'an deux mil vingt et deux, le 4 juillet, à dix-neuf heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de Vern-sur-Seiche, légalement convoqué le 28 juin 2022, conformément aux articles L. 2121-9 et suivants, ainsi que L. 2121-17 du Code des Collectivités Territoriales, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Stéphane LABBÉ, Maire.

Présents : 22

M. LABBÉ – Mme LENORMAND – M. MEIGNEN – Mme AUDOUARD - M. MARTINEAU (à partir de la DCM n°2022-07-078) – M. FÉVRIER – Mme GUIGOT - M. LAITU – M. FARAÛS - M. BOCCOU – Mme HUCHE – Mme RENO – Mme RIALLAND – M. BARGUIL - M. GIRARD – Mme CHALLE – M. DAVIAU - M. DIVAY – Mme ROCHER (présente à partir de la DCM n°2022-07-077) - M. SIMON - Mme ARENA – Mme DESTOUET

Absents excusés : 9

M. MARTINEAU (présent à partir de la DCM n°2022-07-078)
M. BERTRAND
M. CHABOT
Mme PARQUIER
Mme BARDOU
Mme PERRON
Mme DAVID
M. MOYON
Mme ROHER (présente à partir de la DCM n°2022-07-077)

Procurations de vote : 9

M. MARTINEAU, Mandataire M. LAITU (présent à partir de la DCM n°2022-07-078)
M. BERTRAND, Mandataire Mme HUCHE
M. CHABOT, Mandataire Mme LENORMAND
Mme PARQUIER, Mandataire M. MEIGNEN
Mme BARDOU, Mandataire M. GIRARD
Mme PERRON, Mandataire M. LABBÉ
Mme DAVID, Mandataire M. MARTINEAU
M. MOYON, Mandataire M. DAVIAU
Mme ROCHER, Mandataire M. SIMON (présente à partir de la DCM n°2022-07-077)

Secrétaire de séance : Mme RENO

N° 2022-07-084

**OBJET : FINANCES LOCALES - DECISION BUDGETAIRE - TARIFS ET REDEVANCES –
INSTAURATION D'UN TARIF NON-VERNOIS A LA MEDIATHEQUE**

Rapporteur : Valérie Guigot

Rapport :

Dans le cadre de la réflexion sur les tarifs municipaux, il est proposé de créer un tarif spécifique pour les non-vernois fréquentant la médiathèque municipale, tout en conservant la gratuité pour les vernois. La gratuité avait été mise en place pour l'ensemble des adhérents vernois et non vernois à partir du 1^{er} janvier 2021.

En considérant la baisse récente de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) de Rennes Métropole pour la commune de Vern-sur-seiche et la non-prise en compte du coût supporté par notre ville pour la gestion des équipements très fréquentés par les habitants des communes voisines, cette tarification différenciée permettra de faire participer les adhérents non-vernois au fonctionnement de la médiathèque.

Il est proposé que le tarif de l'adhésion individuelle annuelle soit fixé à 15€ par an et soit applicable à compter du 1^{er} septembre 2022.

La recherche de conventionnement avec les communes environnantes sera poursuivie afin d'éviter de faire reposer ce financement sur les adhérents non-vernois. En effet, plusieurs communes voisines sont désormais bénéficiaires d'une Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) plus favorable augmentée grâce au dispositif « Petite commune » qui améliore sensiblement leurs finances.

Ceci exposé,

Vu la délibération n°2021-12-111 du conseil municipal du 13 décembre 2021 portant sur les tarifs et redevances 2022 ;

Vu l'avis favorable de la commission Administration Générale, Finances, Ressources Humaines, et Devoir de Mémoire du 21 juin 2022 ;

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé et délibéré, décide à l'unanimité des votants par vote à main levée :

- 7 abstentions : M. Jacques Daviau, M. Christian Divay, M. Didier Moyon par procuration, Mme Dominique Rocher, M. Stéphane SIMON, Mme Sonia Arena et Mme Sandrine Destouet.

- 22 voix pour

- **DE FIXER** un tarif non-vernois de 15€ pour l'adhésion individuelle annuelle à la médiathèque municipale
- **DE PRECISER** que ce tarif s'appliquera à compter du 1^{er} septembre 2022.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Maire,



Stéphane LABBÉ

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Certifiée exécutoire le - 8 JUIL. 2022

Transmise en Préfecture le - 6 JUIL. 2022

Affichée le - 8 JUIL. 2022

Envoyé en préfecture le 06/07/2022
Reçu en préfecture le 06/07/2022
Affiché le - 8 JUIL. 2022
ID : 035-213503527-20220704-2022_07_084-DE